



Biodéchets : une réglementation qui évolue

Utilité, facilité, convivialité... tels pourraient être les maîtres mots du compostage. Car oui, composter est facile, à condition de respecter quelques gestes de base qui prennent très peu de temps ! Et surtout, composter est utile ! Mais en plus, composter crée du lien social et de la convivialité. Composter en proximité répond à des enjeux agronomiques, éducatifs, environnementaux ou encore économiques. Et cette pratique permet de valoriser de la matière in situ, sans coût de transport. Composter il faut donc s'y mettre car 2025 marquera la fin des biodéchets dans la poubelle des particuliers, échéance ramenée à 2023 par l'Union européenne ! Quelle solution alors ? Collecte sélective de vos biodéchets ? Compostage de proximité ? Il n'y a pas d'antagonisme entre les différentes solutions exposées, et même parfois une certaine complémentarité : sur certains périmètres, la collecte sélective pourra convenir, alors que sur d'autres le compostage de proximité sera une solution bien moins coûteuse et sans coût de transport.

Compost'Action soutient les actions de proximité avec un traitement in situ de la matière organique !

La loi de transition énergétique votée le 22 juillet 2015 prévoit la généralisation de l'obligation de tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs d'ici 2025. En ce qui concerne les ménages, ce sont donc les collectivités locales qui doivent, d'ici 2025, faire en sorte que « chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles ».

AGENDA

Prochaines formations :

Référent de site 26 mai 2018

Guide composteur 29 & 30 mars puis 25, 26 & 27 avril (ouverte aux référents de site de l'agglomération)

Inscriptions et renseignement :
asso@compostaction.org

L'ACTU DE L'ASSO ET DES SITES

● Grand Chambéry a lancé fin 2017 une consultation pour le **compostage partagé** (création et suivi de sites, existants ou créés en 2018, en pieds d'immeubles et en quartiers) et **Compost'Action** a répondu à cet appel en collaboration avec l'association **Trièves Compostage et Environnement**. Cette structure interviendra pour redynamiser certains sites qui manquent de participation et/ou de référent. Compost'Action reste chargée du suivi des sites existants, de l'animation du réseau de référents de sites et de l'installation de nouveaux sites, plus seulement sur la Motte Servolex.

● L'association a suivi pendant 3 mois un **Dispositif Local d'Accompagnement** par le biais de **Addise Actives**. Un consultant a accompagné salariés et administrateurs pour faire le point sur les missions de l'association, sa possible évolution vers d'autres activités, son changement de mode de gouvernance. Les rôles de chacun sont désormais plus clairs et un poste de direction a été mis en place pour fluidifier les relations entre CA et salariés.

● **Plusieurs gros chantiers** ont eu lieu en ce début d'année 2018 sur certains sites :

- démontage des sites Curial et Lauriers qui étaient envahi par les rats,
- démontage du site de Bon Pasteur,
- ajout d'un andain sur le site de Piscine,
- changement des bacs à la Maison des associations.

La présence de très nombreux rats sur les sites proches de la Leysse est depuis quelques mois assez préoccupante pour le bon fonctionnement de nos installations. Nous ne connaissions pas ce phénomène avant, et avons été obligés de fermer et de désinstaller certains sites. Les rats



donnent une très mauvaise image de la pratique du compostage et nous espérons que cette nuisance est uniquement temporaire. Elle pourrait être due aux nombreux travaux en bord de Leysse.

Tous au compost !

Entre le 24 mars et le 9 avril 2018

Tous au Compost ! est un événement national organisé par le Réseau Compost Citoyen dans le cadre de la Semaine nationale du compostage de proximité, en partenariat avec l'Ademe. Au niveau régional, l'événement est coordonné par le **Réseau Compost Citoyen Auvergne Rhône-Alpes**.

Historiquement, les « portes ouvertes du compostage » ont été organisées pour la première fois à Chambéry en 2011 !

Rendez-vous entre le 24 mars et le 8 avril sur les sites de compostage de l'agglomération.

Rdv sur www.semaineducompostage.fr



« Un chapeau de paille pour mon jardin »

c'est le nom d'un des ateliers que **Romain** vous propose pour tout connaître sur le paillage des déchets verts, l'utilisation du compost et le jardin au naturel.

Nous proposons également des ateliers « réduire ses déchets grâce aux poules » ou des « initiations au lombricompostage ».

Si vous souhaitez organiser une de ces animations sur votre commune, contactez-nous !





Utilisation du compost au jardin

Le printemps arrive ! Votre compost mûr peut d'ores et déjà vous être utile. **Voici quelques conseils pour son utilisation :**

Le compost est un fertilisant naturel issu de la dégradation de la matière organique.

Il est riche en minéraux et en oligo-éléments.

Grâce au compost, le jardinier entretient et augmente durablement la richesse et la vie du sol. Ce dernier restitue les bons soins reçus en offrant belle croissance aux végétaux. Cette logique est inverse à celle des engrais chimiques solubles qui nourrissent directement

les plantes, reléguant ainsi le sol au rang de simple substrat de culture qui se meure.

Il améliore la structure du sol et facilite son travail. Le compost allège les terres lourdes et donne du corps aux terres légères.

Cette action a un impact sur la gestion de l'eau, les sols trop compacts sont mieux drainés et les sols légers retiennent plus l'eau.

La diversité des organismes présents augmente la richesse et l'équilibre des milieux. Cela procure aux plantes vigueur et santé.

Utile pour un emploi en rempotage afin d'obtenir une matière plus fine, le tamisage du compost n'est pas nécessaire pour une utilisation au jardin.

Une fois à maturité, le compost est prêt à l'emploi. A partir de ce stade, sa qualité ne fait que décroître.

Utilisez-le vite ou veillez à prévenir son dessèchement.

Il est inutile d'enfouir le compost, c'est le travail des vers de terre et autres organismes du sol !

Il convient de l'appliquer en surface en grattant légèrement et de couvrir avec un paillis quelconque.

AU JARDIN

En amendement de fond : au printemps et en automne.

La vie biologique d'un sol est importante à température modérée, ni trop chaud ni trop froid. Le compost peut alors être assimilé de manière optimale.

Pour les plus gourmands de nos légumes, un apport dans le trou lors de la plantation ou en surface au cours de la culture s'avère opportun pour satisfaire leur gros appétit.

De 3 à 5 kg en moyenne/m²

Cela dépend des cultures...

Légumes racines >> pas ou peu d'apport

Légumes feuilles >> apports modérés 2 à 3 kg/m²

Légumes fruits >> apports importants 4 à 6 kg/m²



Mais attention aux exceptions !

Pelouse verte >> utilisez une tondeuse mulching et/ou saupoudrez 0,5 kg de compost/m² tous les 4 ans à la fin de l'été

Petits fruits >> 3 à 5 kg/m²/an à la plantation puis chaque année après la récolte

Fleurs annuelles >> 1 à 2 kg/m²/an

Arbres >> 8 à 10 kg à la plantation puis 2 à 3 kg tous les 2 ans en automne sous la couronne

EN POT ET JARDINIÈRES

Plantation ou Rempotage

1/3 de compost + 1/3 de terre de jardin ou de terreau + 1/3 de sable

ou

1/3 de compost + 2/3 de terre de jardin ou de terreau

Surfaçage

Apporter quelques centimètres en surface pour fertiliser quand le niveau de terre dans le pot réduit.

